



PRÉFECTURE
DE
TARN-ET-GARONNE

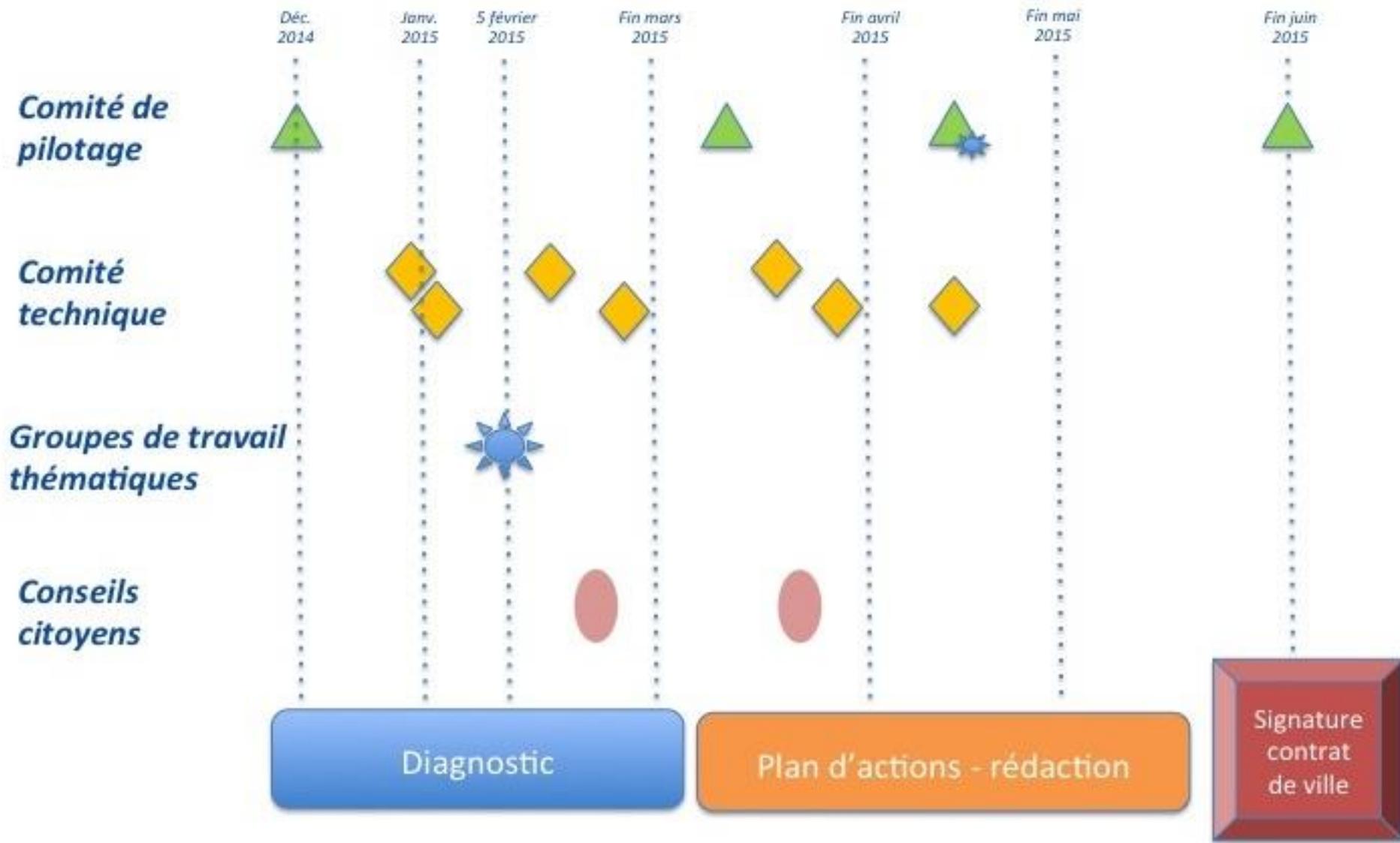
DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DE
LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS

Réunion Comité de pilotage Politique de la Ville MOISSAC 9 avril 2015

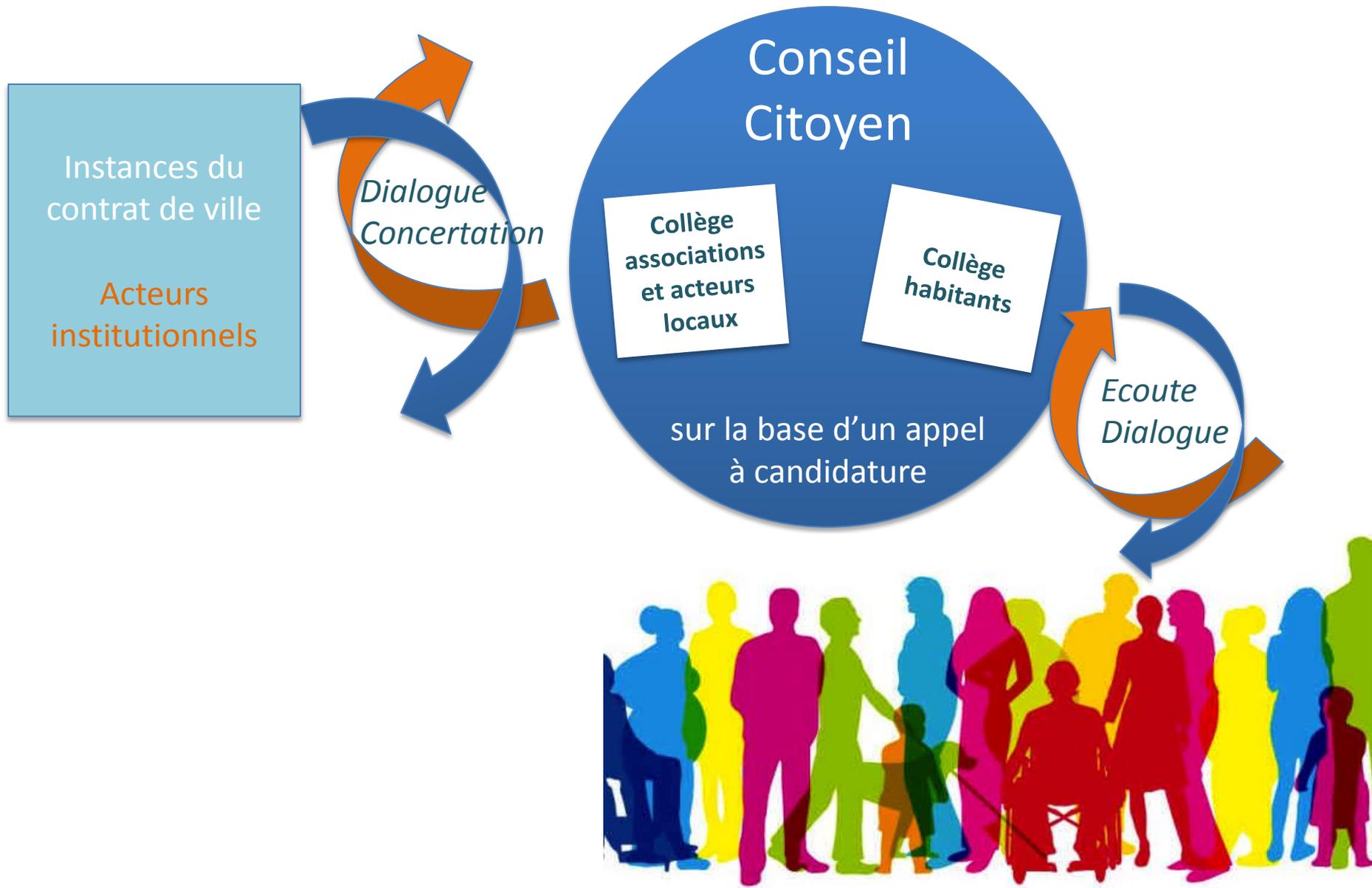
Ordre du jour

- Introduction
 - Accueil par Monsieur Jean-Michel HENRYOT, Maire de Moissac et Vice-président de la Communauté de Communes Terres de Confluences et Monsieur Bernard GARGUY, Président de la Communauté de Communes Terres de Confluences
 - Intervention de Monsieur Le Sous Préfet Sébastien LANOYE
- L'élaboration du contrat de ville – Mme Christine DEFIN-BAUDET, chef de projet contrat de ville
 - Le calendrier de construction du contrat de ville
 - La participation citoyenne
 - Les orientations stratégiques
- L'appel à projet 2015 – Mme Chantal POURADIER-DUTEIL, service politique de la ville – DDCSPP 82
 - Présentation de l'appel à projet
 - Echanges avec la salle
 - Rappel du calendrier

Démarche d'élaboration du contrat de ville de Moissac



Le rôle des citoyens dans l'élaboration et le suivi du contrat de ville



Le rôle des citoyens

dans l'élaboration et le suivi du contrat de ville

- Pour réussir, la politique de la ville doit se faire pour et avec les habitants ; la loi du 21 février 2014 crée le «conseil citoyen».
- **Les objectifs du conseil citoyen**
 - Faire émerger et valoriser une expression libre des habitants des quartiers :
 - être attentif à ce que tous les points de vue s'expriment,
 - chercher à entendre ceux qui s'expriment le moins,
 - se mettre d'accord sur les messages à porter aux institutionnels.
 - Faire naître des propositions, des initiatives citoyennes et des actions pertinentes à partir des besoins identifiés dans le quartier.
 - Prendre part à la co-construction, au suivi et l'évaluation du contrat de ville
 - Définir avec les instances de pilotage la place qu'occuperont les habitants
 - Organiser la représentation du conseil citoyen dans les différentes instances du contrat de ville

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Orientations transversales		
Orientations stratégiques	Enjeux	Objectifs stratégiques
Renforcer la coordination des acteurs, des dispositifs et la formation des acteurs	Interconnaissance des acteurs Lisibilité des publics et dispositifs sur le territoire	- Passer d'une logique d'offre de service à une logique de suivi de parcours
Lever les représentations négatives sur les quartiers	Des territoires d'excellence	- Valoriser les actions et dispositifs développés sur les deux territoires - Lutter contre les discriminations
Favoriser l'accès aux droits et l'accompagnement des familles vulnérables	L'accès aux droits	- Lutter contre le non-recours aux droits - Développer l'accès des femmes aux droits - Agir pour les droits des publics discriminés
Favoriser la mobilité des habitants des quartiers prioritaires	L'accessibilité des services et pôles de vie aux habitants des quartiers prioritaires La prise en compte des situations de handicap Le désenclavement des quartiers	- Lever les freins à la mobilité des habitants des quartiers prioritaires - Développer les transports en commun - Développer les déplacements doux
Développer les actions de formation linguistique et professionnaliser les acteurs	L'acquisition de la langue française pour lever les freins liés à l'accès aux droits, à l'emploi, à la vie sociale, ...	- Améliorer la lisibilité des actions de formation linguistique - Identifier les besoins en formation linguistique des habitants des quartiers - Identifier les besoins de professionnalisation des acteurs intervenant en formation linguistique - Développer les actions de formation linguistique

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Pilier Cohésion sociale - Thème Action sociale et solidarité		
Orientations stratégiques	Enjeux	Objectifs stratégiques
Renforcer la participation citoyenne	Interconnaissance des habitants entre eux et des habitants avec les acteurs / professionnels / relais associatifs	Créer les conditions de la participation citoyenne
	- l'engagement citoyen et la participation effective des habitants à l'élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation du Contrat de Ville	
	- l'accueil des habitants en tant que partie prenante par les acteurs, leur intégration dans le processus de décision	
	- l'implication des femmes dans la vie publique	
	- l'implication des jeunes dans la vie publique	Favoriser l'implication des femmes comme actrices de la vie locale
		Développer l'engagement des jeunes
Développer le lien social	- L'accompagnement de la population à tous les âges de la vie	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le vieillissement de la population moissagaise par la mise en place d'actions intergénérationnelles, interculturelles - Favoriser le vivre ensemble, l'intergénérationnel, l'interculturel...: jeunes, adultes, femmes/hommes, personnes âgées, multiculturels - Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
	- La cohésion sociale	
Agir en matière de prévention	- La traduction des axes opérationnels du CLSPD relatif aux jeunes et aux violences intrafamiliales au profit des quartiers	- Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance : <ul style="list-style-type: none"> o Développer la coordination des prises en charge des jeunes exposés à la délinquance ; o Valoriser la place des jeunes dans la commune.
		- Améliorer la prévention des violences intrafamiliales ainsi que l'aide aux victimes
Optimiser l'intervention sociale	<ul style="list-style-type: none"> - l'observation sociale - la prévention sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les publics les plus fragiles - Surmonter les difficultés liées à la langue - Adapter les actions aux personnes en emploi pour mieux répondre aux besoins des travailleurs pauvres - Passer d'un travail de réseau d'orientation à un travail en réseau de coordination - Identifier les motifs de manque de visibilité, lisibilité des acteurs et des actions (« les gens ne savent pas à qui s'adresser »)

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Pilier Cohésion sociale - Thème Education – Culture - Parentalité		
Orientations stratégiques	Enjeux	Objectifs stratégiques
Développer les actions « parentalité »	<ul style="list-style-type: none"> - l'accompagnement des parents et mise en valeur de leurs compétences parentales ; - l'intégration des familles immigrées/étrangères, - l'accompagnement des familles en difficulté sociale, - la socialisation des enfants par l'intermédiaire du jeu, l'accès à la culture, "l'ouverture" sur le monde... - la citoyenneté et l'égalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la parentalité, accompagner les familles dans leur rôle parental et valoriser la relation parents-enfants - Faciliter l'intégration des familles d'origine étrangère - Permettre aux parents de partager de nouvelles expériences avec leurs enfants - Accompagner les enfants, en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés
Mieux informer les familles sur l'offre d'accueil, de soutien à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> - La lisibilité des services d'accueil et d'accompagnement des familles sur le territoire - La coordination des services petite enfance de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire, sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif, - Permettre les échanges et les rencontres entre parents, professionnels de la petite enfance et enfants - Renforcer la coordination des acteurs de la petite enfance
Renforcer les moyens d'accompagnement pendant et autour de la scolarité, du périscolaire, de la culture des sports et des loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre le décrochage scolaire - Le renforcement de l'apprentissage, la consolidation des acquis linguistiques - Le repérage des difficultés des enfants - L'apprentissage de la langue pour les différents âges - L'accès de tous à l'offre de loisirs de sport et de culture 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enfants, en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés - Renforcer l'apprentissage et consolider les acquis linguistiques - Eviter la fracture numérique - Veiller à la mixité de l'offre de loisirs de sport et de culture en garantissant l'égal accès des filles - Veiller à l'accès des publics les plus défavorisés à l'offre de loisirs, de sport, de culture et les accompagner vers cette offre - Prévenir les comportements sexistes dans les activités périscolaires et les loisirs

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Pilier Cohésion sociale - Thème Santé - Prévention

A l'issue du diagnostic partagé et des axes prioritaires identifiés lors des groupes de travail thématiques, l'axe « **prévention - promotion de la santé** » sera déployé sur les quartiers prioritaires, dans le cadre du **contrat de ville**.

Les axes portant sur la coordination des acteurs et l'offre sanitaire du territoire, serviront de base d'élaboration du **contrat local de santé**. Le CLS concernera le territoire de la Communauté de Communes «Terres de Confluences» et sera conclu entre l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées et les collectivités locales. Il sera mis en œuvre courant 2015.

Orientations stratégiques	Enjeux	Objectifs stratégiques
Renforcer la prévention et la promotion de la santé sur les quartiers « Politique de la Ville »	<ul style="list-style-type: none"> - La prévention des conduites addictives des jeunes - La promotion de l'alimentation et de l'activité physique des enfants - L'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, jeunes) - L'éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes - L'accès aux droits des femmes en matière de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la prévention des conduites addictives chez les jeunes par l'approche éducative - Promouvoir des actions nutrition dans les écoles maternelles et primaires des quartiers prioritaires, en prévention du surpoids - Sensibiliser les plus vulnérables, souvent éloignés des messages de prévention, à prendre soin de leur santé - Développer des actions d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des jeunes - Assurer la prise en charge sanitaire des femmes victimes de violences et de leurs enfants - Veiller à la qualité de la réponse locale en matière de contraception et d'IVG - Garantir l'effectivité des droits en matière de contraception et d'IVG

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Pilier Développement économique et emploi		
Orientations stratégiques	Enjeux	Objectifs stratégiques
Développer l'activité économique et l'emploi	<p>La coordination des actions et des acteurs (création d'entreprises, accompagnement des jeunes vers l'emploi, formation, métiers de l'agriculture, du tourisme, ...)</p> <p>La transmission/reprise des entreprises artisanales et commerciales du territoire</p> <p>La pérennité des entreprises et des emplois locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se donner les éléments d'analyse et d'aide à la décision pour construire une stratégie de développement économique - Soutenir la création d'entreprises par les femmes, les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires - Anticiper les fins d'activité - Maintenir les entreprises et les emplois sur les quartiers prioritaires - Assurer le développement économique pour la création d'emplois - Accompagner le développement de l'entreprise - Garantir l'accès au droit commun pour le retour à l'emploi aux habitants des quartiers prioritaires
Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes, des femmes et des hommes, Lutter contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilité géographique : l'accès à l'emploi et les modes de déplacement à analyser à l'échelle du bassin d'emplois - La formation et l'insertion professionnelle des jeunes - Une réflexion à mener sur la formation initiale, l'offre d'orientation scolaire des filles et des garçons - L'égalité femmes/hommes dans l'accès à l'emploi - La réponse aux besoins en savoirs de base, linguistique, véritables freins à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Engager un travail collectif et une approche globale sur la mobilité : l'accès au permis de conduire (coût, capacités individuelles à suivre la formation, ...), les moyens de transport collectif - Mettre en place un accompagnement favorable à l'accès à l'emploi des femmes - Répondre aux besoins en savoirs de base, linguistique, véritables freins à l'emploi - Développer les clauses sociales dans tous les marchés publics du territoire - Contribuer à l'indépendance économique des femmes

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain		
Orientations stratégiques	Enjeux	Objectifs stratégiques
Reconquérir et valoriser le bâti	<p>Sur les 2 QPV, la mixité fonctionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour le centre ville, la revitalisation du centre ancien et la valorisation de sa qualité patrimoniale dans un contexte d'inondabilité - pour Sarlac, la pérennisation du parc public et son accessibilité, l'amélioration de la qualité des copropriétés 	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à la destination du bâti et au rôle fonctionnel des quartiers - Revitaliser l'activité commerciale dans les quartiers - Intensifier la lutte contre l'habitat indigne, indécent et insalubre - Réinvestir les logements vacants du centre ville - Créer du logement social de qualité, Agir contre le logement social de fait et lutter ainsi contre le phénomène des « marchands de sommeil » du centre ville - Conforter l'attractivité et l'accessibilité de l'ensemble du parc, - Redynamiser le parc de logement privé et public
Assurer une gestion de quartier en favorisant l'implication des habitants sur les 2 quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - La propreté et le respect des espaces communs - La sensibilisation des habitants au respect de l'environnement et du cadre de vie - La participation des femmes/filles à la vie des quartiers - La tranquillité publique - La valorisation du patrimoine historique 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir, coordonner, accompagner les opérations de gestion urbaine et sociale de proximité, - Développer/ permettre la participation des habitants, - Améliorer les conditions de vie et d'usage des quartiers - Favoriser l'appropriation de l'espace public par les femmes
Agir sur l'avenir du peuplement sur les 2 quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - La mixité sociale - Un parc de logement permettant un parcours résidentiel tout au long de la vie - L'accessibilité - Le lien social 	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter le maintien dans le logement (impayés, précarité énergétique, prévenir les expulsions,...) - Assurer l'accessibilité aux quartiers et la mobilité de leurs habitants - Diversifier l'offre de logement pour permettre les parcours résidentiels (vieillesse, accueil de saisonniers ou de jeunes en formation, familles monoparentales, femmes victimes de violences ...). - Nécessité d'analyser plus finement le besoin de logements sociaux : pour qui ? Quelle typologie ? - Renforcer l'attractivité du centre ancien pour faire revenir les classes moyennes